

Chez le préfet de police

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

9. Henri Zwiki, du canton de Glaris, domestique de M. Tardent.

Ils arrivèrent à Akermann, où ils passèrent l'hiver, et furent logés comme des militaires. Ce fut seulement au printemps de 1823 qu'ils s'établirent à Chabag. Ils occupèrent les maisons ou cabanes des anciens habitants que le gouvernement avait congédiés en leur donnant une indemnité.

Voici le serment que nos colons furent appelés à prêter avant d'entrer en jouissance du terrain concédé :

« Nous jurons d'être fidèles à Sa Majesté l'empereur et autocrate de toutes les Russies, ainsi qu'à la communauté d'Helvetianopolis, dont nous sommes membres, d'en procurer l'avantage et profit, d'en supporter les charges lorsque nous en serons requis, et d'être fidèles dans la gestion qui pourrait nous être confiée dans cette commune. »

Le procès-verbal des assemblées qu'ils eurent au commencement de leur établissement dans la colonie montre qu'il régnait en général au milieu d'eux un bon esprit. Quand ils avaient à admettre un nouveau colon, ils considéraient toujours les témoignages qu'il pouvait produire en faveur de sa conduite.

Dans leur première assemblée, qui eut lieu le 29 avril 1823, le colon Guerry proposa une prière qui devait être dite à l'ouverture de chaque séance. La voici :

« Notre aide soit au nom de Dieu qui a fait le ciel et la terre. Amen. Seigneur notre Dieu et notre Père, puis-que nous sommes assemblés pour vaquer à l'administration de nos biens publics, veuille par ta grâce nous assister de ton Esprit afin que toutes nos délibérations tournent à la gloire de ton grand nom et à l'avantage de notre communauté, par ton Fils Jésus-Christ notre Seigneur et Sauveur. Amen. »

Nos colons paraissaient donc, à l'origine, animés du désir de vivre ensemble sur le pied d'une parfaite égalité, et dans ce but, ils avaient même décidé d'adopter un vêtement uniforme, léger et commode pour le travail du vigneron.

Mais, hélas ! cette bonne harmonie et ces bonnes intentions ne durèrent pas longtemps. La désunion, la paresse, la boisson vinrent exercer leurs funestes ravages au sein de la colonie, très peu de temps après sa fondation, entraînant à leur suite une grande misère. Beaucoup furent obligés de vendre à l'avance leurs récoltes pour pouvoir vivre, et tombèrent entre les mains d'usuriers juifs, qui profitèrent de leur gêne. Cet état de choses s'aggrava par des maladies, fruits de l'ivrognerie, de la malpropreté, de la mauvaise nourriture et du voisinage des marais du Dniester.

Dans un prochain article, nous sui-

vrons les développements successifs de la jeune colonie, qui fit de nombreuses recrues dans la période de 1823 à 1845, et qui nous fournira de très curieux et intéressants détails.

Coquilles typographiques.

La *Patrie* a réuni une plaisante collection des *coquilles* ou erreurs d'impression par lesquelles se manifestent si souvent, pour le désespoir des auteurs et la gaité du public, l'étourderie ou la malice des compositeurs.

Du *Journal officiel*, dans un savant article sur le Jardin d'acclimatation : « L'AUTEUR (l'autour) appartient à la famille des buses »

Du même, dans un bulletin de santé du roi Jérôme : « Le VIEUX (*mieux*) persiste. »

Du *Journal des Débats*, dans un article sur Lafitte : « C'est un homme de RIEN (*bien*). »

Du même, dans le compte-rendu d'une séance de la Chambre : Les GREDINS (*gradins*) du centre ont applaudi et les fonds ont été VOLÉS (*notés*). »

De l'*Opinion nationale* : « L'unité italienne est FRITE (*faite*). »

Du *Journal de Paris*, dans une correspondance de Bade, en 1886 : « Le comte de Paris et le duc d'Alençon saluaient la foule avec GLACE (*grâce*). »

Du *Radical* : « La République se FONDRA (*fondera*), quoi que fassent les réactionnaires. »

Du *Monde* (dans un article de M... Coquille — ce qui est une circonstance atténuante) : « L'amour du SUCRE (*lucre*) rétrécit l'âme et racornit le cœur. »

D'un journal républicain rendant compte d'une séance agitée de l'Assemblée de Versailles :

M. THIERS : « Messieurs, un peu de silence, je vous prie, je suis à bout de FARCES. »

De divers autres journaux de Paris ou de province :

« Ce malfaiteur a été FUSILLÉ (*fouillé*) et conduit ensuite à la prison de l'Hôtel-de-Ville. »

« Le conseil des SINISTRES s'est réuni hier. »

« Sa Majesté la RUINE d'Angleterre. »

« L'ANIMAL Nelson. »

« L'amiral Rigault de GRENOUILLES. »

« Le JUPON (*Japon*) vient de se soulever. »

« Notre nouveau préfet est RISIBLE (*visible*) tous les jours de deux à cinq heures. »

« Devant cet horrible spectacle ses CHEVAUX se dressèrent sur sa tête. »

« Madame X., la grande cantatrice dont la maladie avait causé une si grande émotion, est hors de danger, elle commence à se LAVER. »

« Le prévenu en a été quitte à bon marché. Le tribunal ne l'a condamné qu'à huit jours d'EMPOISONNEMENT. »

« M. A. vient d'être DÉVORÉ par le Bey de Tunis ; nous lui en adressons toutes nos félicitations. »

« M. le maire a réuni le Conseil municipal d'urgence pour DÉLIRER sur la question. »

« Deux cent cinquante condamnés viennent d'être envoyés à l'ODÉON (*Oléron*). »

« Comme saint Louis, il VENDAIT la justice sous un chêne. »

« Il réunissait constamment dans son CHAPEAU (*château*) une société brillante et choisie. »

« L'ambassadeur de Siam et sa suite ont été logés dans le même BOCAL (*local*). »

« L'année sera bonne pour le cidre : les POMPIERS sont partout couverts de boutons magnifiques. »

Dans une édition des œuvres de Gilbert : « Au BAQUET de la vie, infortuné convive »

Dans un rituel : « Ici le célébrant ôte sa CULOTTE (*calotte*). »

Dans un petit abrégé de l'histoire ancienne : « Le DÉVOIEMENT (*devouement*) légendaire de Léonidas. »

Dans un roman d'Alphonse Karr : « La vertu doit avoir des CORNES (*bornes*). »

Dans un manuel historique : « Paris, disait-il, vaut bien une FESSE. »

Dans un autre : « Le roi Louis XV se PENDAIT (*rendait*) dans la forêt tous les matins... son goût violent pour la CRASSE (*chasse*), etc. »

Dans l'annonce d'un parfumeur : « Cette pommade détruit instantanément les PÉDICURES (*pellicules*). »

L'étourderie... ou la malice des compositeurs se manifeste parfois d'une autre façon, et en intervertissant les paragraphes, au lieu de dénaturer simplement les mots, elle aboutit à d'aussi facétieux résultats.

Ainsi, un journal publia la nomenclature des décès de la semaine sous la rubrique de : *Déclarations de faillites*, et la nomenclature des faillites sous celle de : *Maisons recommandées*.

Un autre (*L'Ere nouvelle, de Mexico*), amalgamant le compte-rendu d'une expérience de chimie et le récit d'un crime, publiait cet étrange fait-divers : « L'infortunée dona X fut trouvée au pied de son lit, baignée dans son sang. L'habile chimiste l'introduisit dans un tube capillaire, et l'ayant goûtée, lui trouva une saveur légèrement acidulée. »

Dans un article sur la folie, qui se terminait par une citation de Pinel, l'auteur, un célèbre médecin, ayant indiqué sur l'épreuve qu'il fallait *guillemetter tous les alinéas*, son observation fut imprimée dans le texte sous cette forme : IL FAUT GUILLOTINER TOUS LES ALIÉNÉS.

On pourrait citer bien d'autres exemples de *coquilles*, mais celles-ci, pour la plupart, sont historiques.

DESTRELLES.

Chez le préfet de police.

Une intéressante publication parisienne, l'*Echo de la semaine* (rédacteur en chef, Victor Tissot), a publié dernièrement un très curieux article sur la « journée du préfet de police » de la grande capitale. Nous allons lui emprunter quelques passages et pénétrer avec son auteur, Léon Roux, dans le cabinet de ce haut fonctionnaire, après avoir traversé une antichambre où les huissiers semblent être parfaitement de la maison, et une enfilade de corridors donnant accès dans les bureaux où se prépare la mystérieuse cuisine policière :

Il est dix heures ! M. Lozé, assis devant son bureau très encombré d'objets disparates, feuillette les rapports du matin. Un à un ses chefs de service viennent lui rendre compte des événements de la veille. Il donne des ordres, conseille une enquête, reçoit la visite d'un solliciteur, se précipite au téléphone, pendant que par quatre portes différentes pénètrent quatre policiers différents. Le chef de la sûreté vient à peine de signaler une nouvelle piste possible, que de nouveaux renseignements obligent le préfet de police à contremander ses instructions. Drrrr ! Drrrrr ! Une sonnerie électrique ! M. Lozé se précipite vers l'appareil qui est en communication directe avec tous les commissariats de police. Un incendie, un vol monstrueux ou bien un vol de l'Obélisque ! Vite des ordres !

Cependant arrivent le courrier et les journaux ! M. Lozé parcourt lui-même tous les journaux, toutes les revues. Les articles qui visent spécialement son administration ou qui présentent un caractère d'information policière sont déjà signalés à son attention. Si, par surcroît de besogne, il ne peut se livrer à la consolante lecture des véhémentes jérémiades d'un reporter rossé par les *cognes*, il parcourt un résumé de la presse non moins réconfortant. Inutile d'ajouter que les articles désobligeants sont dûment classés et catalogués. Tel journaliste a son dossier particulier qui suffirait à faire pendre toute une rédaction.

Après avoir parcouru son courrier, le préfet de police est tout à ses visiteurs. On entre chez lui comme en un moulin. La carte d'audience est le plus souvent inutile, témoin le singulier défilé de personnalités différentes qu'il nous a été donné de voir, il y a quelques jours à peine. A dix heures et demie, M. Lozé reçut dans son cabinet une majesté très authentique, très boulevardière, qui avait à remercier la préfecture de police de.... ce qu'il vous plaira d'imaginer. La conversation n'était pas confidentielle, fort heureusement, car les allées et venues des employés finirent par étonner le royal visiteur, qui ne cacha pas sa stupéfaction. Je crois bien que M. Lozé avait un peu exagéré, ce jour-là, les nécessités du service. L'exotique altesse, habituée à entendre marcher dans son mur, a dû trouver bien parisienne cette réception à portières continuellement soulevées.

Au royal visiteur succédèrent quatre marchands des quatre-saisons, deux vieilles et deux vieux, qui avaient à se plaindre de l'intolérance d'un agent trop zélé. L'entretien dura si longtemps qu'un général faillit perdre patience et s'en retourner bredouille après avoir mordillé, une heure durant, tous les poils de sa moustache grise.

Le soldat fit poser un reporter, le reporter fit poser une grande dame à salon très politique, laquelle grande dame fit poser, etc., etc. A midi et demie, le préfet de police put enfin s'esquiver un instant pour ne pas désespérer son cordon bleu.

L'après-midi, le préfet de police n'est guère moins affairé. Cette diabolie de politique l'amène presque journellement place Beauveau, où il reçoit les mystérieuses communications d'une police marchant parallèlement à la sienne. Puis viennent les cérémonies officielles, les séances d'un conseil municipal taquin, les graves incendies, tous les événements pa-

risiens qui nécessitent la brusque apparition de M. Lozé.

De six à sept, lecture des rapports du soir, nouveaux ordres, nouvelles réceptions des chefs de service si besoin est.

Où M. Lozé triomphe, personne ne peut le nier, c'est dans les campagnes énergiques menées contre les perturbateurs de la rue. Il semble avoir adopté comme tactique un étalage aussi imposant que possible des troupes dont il peut disposer. Il ne nous appartient pas, ici, de rechercher si cette mise en contact de la poigne policière avec la susceptibilité des Parisiens ne cause pas quelques désordres que l'on pourrait éviter, mais de si chaudes troupes en imposent quelque peu aux manifestants pour rire. Témoin les soirées de *Lohengrin*.

En temps d'émeutes, le préfet de police donne volontiers de sa personne. Il aime à diriger son état-major lui-même, surveille l'engagement des hostilités d'une cachette voisine et intervient au bon moment. Son intervention n'est pas précisément pacifique et il aime assez à faire charger ça.

Ce que c'est qu'une mère. — Savez-vous ce que c'est que d'avoir une mère ? En avez-vous une ? Savez-vous ce que c'est que d'être enfant ? pauvre enfant, faible, nu, misérable, affamé, seul au monde, et de sentir que vous avez auprès de vous, autour de vous, au-dessus de vous, marchant quand vous marchez, s'arrêtant quand vous vous arrêtez, souriant quand vous pleurez, une femme, un ange qui est là, qui vous regarde, qui vous apprend à parler, qui vous apprend à lire, qui vous apprend à aimer ! qui réchauffe vos doigts dans ses mains, votre corps dans ses genoux, votre âme dans son cœur ! qui vous donne son lait quand vous êtes petit, son pain quand vous êtes grand, sa vie toujours ! à qui vous dites : « Ma mère ! » et qui vous dit : « Mon enfant ! » d'une manière si douce, que ces deux mots-là réjouissent Dieu !

VICTOR HUGO

Sous le titre : *Joyeusetés de la poste*, on nous communique les lignes suivantes :

Il y a quelques mois, une personne avait envoyé à Paris un pli chargé à l'adresse d'un hôtel.

Un certain temps se passe et l'expéditeur ne reçoit aucune réponse. Un peu inquiet sur le sort de son pli, il se décide à faire une réclamation en règle auprès de l'administration des postes.

Quelque temps après, elle reçoit son pli en retour, avec ces mots, au dos de l'enveloppe :

Destinataire décédé par ordre du patron de l'hôtel. Signé : fact. S.

Il paraît que le facteur, en écrivant cette annotation, avait oublié le mot : *Retour par ordre*, etc.

Le patineur. — Le patineur, dit Raoul Toché, est un individu qui se termine

d'un côté par une tête et de l'autre par une paire de patins.

La carrière qu'il a embrassée est honorable, quoique peu rétribuée. Il ne trouve guère l'occasion de l'exercer que pendant l'hiver, et encore il faut qu'il fasse froid. Tout le reste du temps il y a bien de la morte-saison.

Le patineur peut être manchot, mais il est indispensable qu'il jouisse de ses deux jambes.

Parmi les patineurs célèbres, on cite fort peu de culs-de-jatte.

Quand le patineur ne patine pas, il est assez difficile de le distinguer des autres individus.

On peut avoir des patins et ne pas patiner, mais il est impossible de patiner sans avoir des patins.

Le patineur patine de préférence sur la glace. Il doit éviter d'y inscrire son nom, ce qui le ferait reconnaître pour un habitué des restaurants de nuit et pourrait lui faire manquer quelque riche mariage.

Il y a deux sortes de patineurs :

Le patineur qui sait patiner ;

Le patineur qui ne sait pas patiner.

Le patineur qui sait patiner éblouit la galerie par l'ingéniosité de son lancer, l'imprévu de ses retours et la hardiesse de ses courbes.

Le patineur qui ne sait pas patiner est chargé de la partie comique. Sa fonction consiste à tomber dans n'importe quel sens. Les gens qui aiment à parier l'utilisent volontiers pour jouer à pile ou face.

Le patineur tombé n'a qu'un moyen de se relever : c'est d'ôter ses patins. S'il désire tomber à nouveau, il s'empresse de les remettre, et ainsi de suite.

La patineuse ressemble beaucoup au patineur, à cela près qu'elle est d'un autre sexe.

Les vrais patineurs patinent le plus longtemps possible.

Les patineurs ont fondé un club. Le baccarat y est remplacé par des séances de patinage et le trou de la cagnotte par des trous dans la glace.

Quand un patineur tombe dans un de ces trous, on dit volontiers qu'il est décavé.

De temps en temps, le club annonce des fêtes. Aussitôt le dégel arrive et la fête ne peut avoir lieu.

Pè lo camp dè Thurgovie.

Vaitsè z'ein iena coumeint quiet quand bin on est 'na brava dzein et qu'on a bouna einteinchon, on pào ètrè aqchenà d'ètrè dè la cacibraille et mémameint on lârro.

Quand on a bin accoutemà dè fèrè oquì et qu'on lo fà ti lè dzo, on l'ai re-peinsè sein que y'aussè fauta dè fèrè on niao à son motchào dè catsetta, que dâi iadzo, mémo, on lo fà sein l'ai peinsà,